

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom EFANDIO

Prénoms .....

Grade 2<sup>e</sup> classeMaîtreCorps 12<sup>e</sup> B<sup>e</sup> malgacheN<sup>o</sup> { 6392 au Corps. — Cl. 1917Matricule. { 6392 au Recrutement MajungaMort pour la France le 22 Juillet 1917à bord du vapem natalavis officiel de décès n<sup>o</sup> 26. X. 6067 du 15-9-17

Genre de mort .....

Né le 1888à Andalamatza Département MadagascarArr<sup>s</sup> municipal (p<sup>s</sup> Paris et Lyon), } Carbon d'Ambohimanga  
à défaut rue et N<sup>o</sup>. } Ambohimanga

Jugement rendu le .....

par le Tribunal de .....

acte ou jugement transcrit le 18 Mars 1921à M. le Ministre des Colonies 618 Juin 1921N<sup>o</sup> du registre d'état civil .....Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom ERINGA

Prénoms .....

Grade 2<sup>e</sup> classeCorps Inf. Ind. malgacheN<sup>o</sup> { 6158 au Corps. — Cl. 1917  
Matricule. { 2158 au Recrutement ZulianMort pour la France le 21 Juin 1918à l'hôpital temporaire de Florina (Grèce)  
sous officier au d<sup>o</sup> n<sup>o</sup> 26. 30686 du 15-7-18Genre de mort inconnu  
maladie contractée en FranceNé le 1896à Tampolo Département ZulianArr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), } Arche de Amparany  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Jugement rendu le .....

par ~~le~~ Tribunal de .....acte ou jugement transcrit mois le 7 avril 1921à Ministère de Colonie pour attributionN<sup>o</sup> du registre d'état civil Service domicile : Tampolo534-708-1921. [20134.] Arche de Amparany (Madagascar)Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom ETSIARAKA

Prénoms

Grade 2<sup>e</sup> classe 3<sup>e</sup> Travailleur IndigènesCorps Dépôt des Indes ColonialesN<sup>o</sup> { 7284 au Corps. — Cl. 1916Matricule. { 7284 au Recrutement SoulierMort pour la France le 7 Mars 1917en mer sur le vapeur Natalavis officiel de décès n<sup>o</sup> 3 P.D. 62 le 28. 7. 17

Genre de mort

CorpsillageNé le 1884à Gambilissainbo Département MadagascarArr<sup>o</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N<sup>o</sup>. } Recueil de SimpenlayCette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement trans mis pour attributionau Ministère des Colonies le 8 juinN<sup>o</sup> du registre d'état civil 1917

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom FANA RENAPrénoms ?Grade SoldatCorps 73<sup>e</sup> Rég<sup>nt</sup> MalgacheN° 1907 au Corps. — Cl.Matricule. 0787 au Recrutement NalingaMort pour la France le 26 Mai 1918à bord LougouGenre de mort ?Né en 1887à Antikirito aloka Département ToulArr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), } Madagascar

à défaut rue et N°.

Jugement rendu le 9.6par le Tribunal de deuxième instanceacte ou jugement transcrit le 10.7.1918à Sud District d'Amboiz

N° du registre d'état civil

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

## PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS

Nom

IKOBO

Prénoms

Grade

2<sup>e</sup> classe

Corps

25<sup>e</sup> B<sup>on</sup> Malgaches 36<sup>e</sup>N<sup>o</sup>

6699

au Corps.

Cl. 1917

Matricule.

6699

au Recrutement

Majunga

Mort pour la France le

18 janvier 1918

à l'hôpital Anamite n<sup>o</sup> 57 à Trejivon  
ans de desc. H. 7 834 du 15-2-1918.

Genre de mort

succube pneumonie tubercule

Né le

1890

à

Berralava

Département

Zuléma (Madag.)

Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon),  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.C<sup>on</sup> Ampamby

Jugement rendu le

D. C. domicilié à

par le Tribunal de

Berralava

acte ou jugement transcrit le

Zuléma

à

Mavaganar

N<sup>o</sup> du registre d'état civilCet acte partiel  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS ~~État des~~

Nom

~~TSIMAHY~~ *Olimalo*

Prénoms

Grade

*1<sup>er</sup> art 2<sup>e</sup> classe Louvée*

Corps

*Dépôt de Tels. coloniaux (Ad.)*

N°

*6718* au Corps. — Cl. *1917*

Matricule.

*Reconnu* au Recrutement *Betambala*

Mort pour la France le

*26 Février 1919*à *Hôpital compl 53 à Arallon Joaze*

Genre de mort

*Maladie**broncho-pneumonie*

Né le

*1893*

à

*Betambala*

Département

*Madagascar*Arr<sup>s</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon)

à défaut rue et N°

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le

à

N° du registre d'état civil

cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.